LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un important butin capturé à Kowloon

Tokio, 20 décembre. — D'importantes quantités de matériel de guerre, parmi lesquelles vingt-deux réservoirs à pétrole géants, ainsi que de nombreuses tonnes de marchandises sont tombées à Kowloon aux mains des troupes nippones.

Plus de 5.000 camions, automobiles et ambulances ont été abandonnés dans les rues de la ville.

De grands dépôts de riz, de farine, de sel, de lainages, de médicaments, etc..., ont été saisis.

Les Nippons se sont aussi emparés de l'aérodrome de Chiteh, ainsi que d'un chantier situé à l'extrême pointe de la presqu'île de Kowloon. L'aérodrome et le chantier sont indemnes.

La presse allemande et italienne montre l'importance stratégique de Hong-Kong

Berlin, 20 décembre. — La prise de Hong-Kong est célébrée par la presse berlinoise comme un brillant fait d'armes. Les journaux soulignent la grande importance de cette colonie en tant que bastion en Asie orientale et chaînon d'encerclement du Japon.

La « Berliner Lokal Anzeiger » constate qu'avec Hong-Kong s'écroule tout le prestige de la puissance britannique. Cette perte signifie pour l'Angleterre ni plus ni moins que son élimination de la position-clé donnant accès au gigantesque empire chinois.

De son côté, la presse romaine publie en vedette l'occupation de Hong-Kong.

Le « Messagero » constate qu'avec la prise de Hong-Kong la pointe septentrionale du triangle défensif Hong-Kong - Singapour-Port-Darwin se trouve aux mains des Japonais. Un nouveau et important port de transbordement de matériel de guerre destiné aux ennemis du Japon est de ce fait éliminé.

A Hong-Kong, les troupes nippones réduisent les derniers combattants britanniques

Tokio, 20 décembre. — Sur l'île de Hong-Kong, les troupes nippones s'occupent à présent de mettre hors de combat les forces armées britanniques qui tiennent encore la chaîne de défense entre le Mount-Davis, à l'ouest et le Mount-Sywan, à l'est de l'île.

Les troupes britanniques qui se sont repliées aux abords de Victoria-Park, Victoria-City et Stanley-Point, résistent toujours. De gigantesques incendies font rage dans divers quartiers de Victoria-City.

Trois vedettes rapides britanniques qui avaient essayé d'attaquer vendredi matin des troupes japonaises de débarquement dans les eaux entourant Hong-Kong, ont été rapidement liquidées par l'aviation japonaise.

Au cours du combat, la première vedette a heurté un mur de quai et fit explosion. La seconde a été touchée aux environs du point de débarquement des Japonais et a coulé. La troisième a été rendue inutilisable par des mitrailleuses dont les balles ont atteint le gouvernail et la chambre des machines.

Enfin, un rapport annonce qu'un navire de guerre britannique, probablement un croiseur, qui était ancré dans la baie de Shum-Hui, près de Hong-Kong, a été coulé par un avion de combat nippon. Touché deux fois de plein fouet, il a été observé au moment où il sombrait.

« Jusqu'ici les Japonais ont remporté de brillants succès », reconnaît M. Duff Cooper

Amsterdam, 20 décembre. — Dans un discours radiodiffusé de Singapour, M. Duff Cooper a déclaré notamment:

« J'ai de graves nouvelles à vous annoncer. Nos troupes ont été contraintes de se retirer dans le nord-ouest de la presqu'île de Malacca. Comme de ce fait Penang est exposée à une attaque et qu'au surplus nous ne disposons pas de troupes en nombre suffisant pour pouvoir y établir une garnison, il a été jugé nécessaire d'évacuer la majeure partie de la population civile. Nous ne pouvons nous dissimuler la gravité de la situation ou la difficulté de la tâche qui nous attend. Nous reconnaissons ouvertement que, jusqu'ici, les Japonais ont remporté de brillants succès. »

Les Japonais s'attaquent à la plus forte unité de Tchoung-King

Changhaï, 20 décembre. — Le grand quartier japonais annonce que les Japonais ont commencé à combattre la 27e armée chinoise, la plus forte unité de Tchoung-King, qui opère dans la partie sud de la province de Chantoung.

Au cours des combats de vendredi, les Chinois ont eu 1.300 tués; 300 prisonniers ont été faits.

Nouvelles du monde

LA COLOMBIE ROMPT AVEC L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

Bogota, 20 décembre. — Le ministre colombien des affaires étrangères a fait savoir aux ministres d'Allemagne et d'Italie, que la Colombie avait décidé de rompre ses relations diplomatiques avec ces deux puissances.

M. EDEN A MOSCOU

Amsterdam, 20 décembre. — Radio-Columbia annonce que M. Eden, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, se trouve à Moscou où il poursuit des négociations d'ordre militaire.

Nouvelles de France

L'ATTITUDE des FONCTIONNAIRES à l'égard du public

Vichy, décembre. — Chaque jour parviennent à l'autorité supérieure des doléances touchant l'accueil réservé par certains fonctionnaires aux administrés qu'ils sont chargés de recevoir.

Aussi l'amiral Darlan, vice-président du conseil, vient-il d'inviter tous les membres du Gouvernement à rappeler aux fonctionnaires, lorsqu'ils sont en rapport direct avec le public, les obligations qui leur incombent.

« Les particuliers, dit notamment le vice-président du Conseil dans sa circulaire, sont actuellement en butte à des difficultés de tous ordres. Les règlements en vigueur leur apparaissent comme autant de mesures tracassières qui s'ajoutent aux maux nés de la guerre dont souffrent beaucoup d'entre eux.

« Au lieu de se faire l'écho de leurs plaintes et de se retrancher derrière la rigueur des mesures dont ils rejettent la responsabilité sur le gouvernement, il appartient aux agents de l'Etat de s'efforcer d'atténuer par leur attitude compréhensive et bienfaisante ce que les multiples consignes de l'heure présente peuvent avoir de sévère et d'en expliquer le sens et la nécessité aux administrés. »

Deux gendarmes sont assassinés près de Sète

Sète, 20 décembre. — Le lieutenant de gendarmerie Marceau et un gendarme ont été trouvés assassinés à coups de fusil sur les bords de l'étang de Thau. Ils avaient été chargés d'une ronde de nuit. Trois individus montés sur une barque ont été arrêtés quelques heures après le drame. Leur culpabilité n'est pas encore établie et le parquet poursuit son enquête.

Un litre de rhum et un paquet de tabac...

Paris. — M. Bertrand, secrétaire de la Fédération du sous-sol pour la zone occupée, vient de faire connaître qu'à l'occasion des fêtes de Noël, chaque mineur recevrait un litre de rhum et un paquet de tabac.

Une nouvelle arme contre le doryphore

Paris. — Une intéressante communication a été faite à l'Académie des sciences par le professeur Rissler dont on connaît les travaux importants en ce qui concerne la lutte contre les micro-organismes. Le savant a pu déterminer de façon précise les pouvoirs destructeurs des milieux alcalins sur des gros insectes. Transposée sur un plan pratique les expériences auxquelles il vient de se livrer ont prouvé qu'une culture de pommes de terre arrosée de solution alcaline a été admirablement protégée contre le doryphore.

En Cyrénaïque

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le communiqué italien de vendredi faisait mention de la pression accrue de l'ennemi en Cyrénaïque. Les contre-attaques des troupes allemandes et italiennes, mentionnées dans le dernier communiqué, ont été lancées contre des forces très supérieures.

Depuis le début de l'offensive, l'ennemi a toujours eu l'avantage du nombre et n'a cessé de lancer des troupes fraîches dans la bataille. Néanmoins, les troupes germano-italiennes ont, dès le début, prouvé leur supériorité. 12.000 prisonniers, dont cinq généraux, plus de 1.100 chars détruits ou capturés, 271 avions abattus, telle est l'importance des succès qu'elles ont obtenus.

Le théâtre principal des opérations a été transporté plus à l'ouest, dans la région du Djebel, colonisée par le fascisme.

Il est possible, déclare-t-on à Rome, que la deuxième offensive hivernale de l'Angleterre contre l'Italie redouble de violence dans les prochains jours. Les commandants et les troupes de l'Axe tiendront tête avec leur décision habituelle.

— Vingt individus, accusés de nombreux assassinats commis pendant la guerre civile, sont actuellement jugés par la cour martiale de Madrid. Ils recevaient du tribunal rouge 25 pesetas pour chaque homicide qu'ils commettaient.

— Tout le commerce de grains en Roumanie est désormais placé sous le monopole de l'Etat. Les compagnies privées ont été dissoutes.

Concours-Referendum national

Les causes de notre dénatalité

La France n'a pas assez d'enfants : ses familles sont trop stériles.

A votre avis, pourquoi ?

PARTICIPEZ AU GRAND *CONCOURS-REFERENDUM*

organisé par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, le Commissariat général à la Famille, le Secours national, le Centre national de coordination et d'action des Mouvements familiaux, la Presse française.

Mise prix : le premier de 50.000; le second de 25.000 ; le troisième de 20.000 seront attribués aux participants.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin de réponse à renvoyer au Concours de Dénatalité, service du Concours.

Centre national de coordination et d'action des Mouvements familiaux, 34, rue Guyot, Paris (XVIIme), pour la zone occupée.

5, rue de Jussieu, Lyon (Rhône), pour la zone non occupée, du 15 novembre au 31 décembre 1941

Bien préciser sur l'enveloppe « Service du concours ».

COUPON-RÉPONSE

Remplissez ce coupon-réponse, détachez-le en suivant le cadre, et — avant le 30 décembre 1941, minuit, dernier délai — envoyez-le à l'adresse suivante :

CONCOURS DE LA DENATALITE
CENTRE NATIONAL DE COORDINATION ET D'ACTION DES MOUVEMENTS FAMILIAUX,
SERVICE DU CONCOURS
34, *rue Guyot*, PARIS-XVIIme
ou (*zone non occupée*), 5, *rue de Jussieu*, LYON (*Rhône*)

QUESTION PRINCIPALE

A mon avis, les trois causes principales de la dénatalité sont :

La 1re	La 2me	La 3me
n°	n°	n°

Inscrire dans chaque carré le n° de la question choisie : ce n° précède la question dans la liste des causes publiée dans le « Journal de Roubaix » des 19 et 30 novembre 1941 et rappelée ci-dessous.

QUESTION SUBSIDIAIRE

La cause de dénatalité qui sera indiquée le plus souvent recevra, pour l'ensemble de la France métropolitaine : .... voix.

NOM du concurrent : .... Prénom ....
en majuscules)

Situation de famille (Célibataire, marié, nombre d'enfants)
....

Profession ....

Adresse ....

Les causes de la dénatalité A VOTRE AVIS quelles sont-elles ?

LISTE DES CAUSES parmi lesquelles les participants au concours ont à CHOISIR celles qu'ils jugent les plus importantes

1. — Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.
2. — Divorce possible sans enfant, difficile avec enfants.
3. — Absence ou insuffisance de religion.
4. — Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.
5. — Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.
6. — Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc...
7. — Abandon des campagnes.
8. — Difficulté de loger une famille nombreuse.
9. — Les enfants coûtent trop cher.
10. — Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.
11. — Crainte du chômage.
12. — Mauvais état de santé des gens qui se marient.
13. — Difficultés et peines pour élever des enfants.
14. — Peur des souffrances de la maternité.
15. — Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Jean Briffaut-Schoorens sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Jean-Marie.

Visites à partir du mardi 23, rue de Lannoy, 548.

Roubaix, 24, rue Victor-Hugo, après 30 décembre 1941. 13114

Mariage

— Le 27 décembre 1941, à 10 heures 30, sera célébré en l'église Saint-Corneille, à Hem, le mariage de Mademoiselle Jeanne Vanderdonck avec Monsieur Georges Tricoit.

L'offrande tiendra lieu de félicitations.

De la part de :
Monsieur et Madame Gustave Vanderdonck-Housé ;
Monsieur et Madame Alfred Tricoit-Meuriase.

Hem, rue Jules-Guesde, 310.
Lannoy, Grand'Place, 14.
Cet avis tient lieu de faire-part.

LES DÉCLARATIONS de M. Xavier Vallat sur la question juive

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Voici quelques statistiques édifiantes : Napoléon avait créé en France, treize circonscriptions consistoriales. Nous n'en avons gardé que sept. Le consistoire de Paris comprend seize départements qui réunissaient sous le 1er Empire 3.585 juifs, dont 2.733 pour la Seine seulement. En 1939, il y avait 800.000 juifs dans la région parisienne. Ailleurs, les chiffres sont restés à peu près les mêmes. Tous les Juifs se jetaient sur Paris où ils espéraient faire plus rapidement fortune. L'Alsace en comptait 26.000. La circonscription de Marseille 2.527. Des descendants des juifs étaient venus se placer à Avignon sous la protection des Papes... On en trouvait environ 4.000 dans la région bordelaise.

Ce sont les Juifs qui ont partout créé l'antisémitisme. Au moment de l'occupation, 170.000 passèrent en zone libre. Beaucoup s'installèrent dans la Haute-Loire. Ils ont ruiné à leur profit le commerce local, qui est bientôt passé tout entier entre leurs mains. Allez à présent parler des juifs aux paysans de la Haute-Loire.

Les fonctions administratives interdites aux Juifs

Paris, 20 décembre. — Une loi parue à l'« Officiel » complète de la façon suivante la loi du 2 juillet 1941 relative aux fonctions interdites aux juifs : Ambassadeurs de France, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, agents relevant du département des affaires étrangères, préfets, sous-préfet, secrétaires généraux des préfectures, chefs de cabinet des préfets, conseillers de préfecture, inspecteurs généraux des services administratifs du ministère de l'intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police, chefs de division de préfecture.

— Le Conseil des ministres roumain a décrété l'arrestation de trois cents personnes, en majorité de race juive.

— Le tribunal correctionnel de Nîmes a rendu son jugement dans l'affaire de la pouponnière de la Roseraie, où de jeunes enfants étaient morts, faute de soins suffisants. Le médecin et la directrice de la Roseraie ont été condamnés à 10 mois de prison et à 2.000 francs d'amende.

— Le général Noguès, résident de France au Maroc, est arrivé à Marseille. Il est attendu à Vichy, où il doit soumettre au gouvernement le budget du Maroc pour 1942.

— Trois marins de Plcedec (Côtes-du-Nord), partis à la récolte du goémon aux îles Auargat, ont fait naufrage au retour et se sont noyés.

Une formation navale britannique tente vainement en Méditerranée d'arrêter un convoi italien

ROME, 20 DÉCEMBRE. .. *Le quartier général des forces armées communique :*

En Cyrénaïque, des chars blindés et des unités motorisées ont entrepris une attaque massive contre nos positions du Djebel oriental.

Les troupes germano-italiennes luttant valeureusement et avec une grande habileté, ont occupé de nouvelles positions à l'ouest de Derna et ont empêché l'ennemi d'atteindre son but. L'aérodrome de Derna est tombé aux mains de l'ennemi.

Des attaques répétées de forces blindées ennemies contre nos positions de Sollum et de Bardia ont été repoussées.

Une quantité limitée de bombes ont été jetées sur Tripoli et Benghazi.

Des contingents d'avions allemands ont bombardé Malte à diverses reprises.

Deux avions anglais ont été abattus en combat aérien et trois autres détruits au sol.

Une de nos escadres navales, qui croisait en Méditerranée centrale pour assurer la protection d'un convoi, a rencontré le 17 décembre au crépuscule une escadre anglaise composée de bâtiments de ligne, de croiseurs et de destroyers. Après un bref combat, l'ennemi s'est retiré, sous la protection d'un écran de brouillard artificiel, tandis que les destroyers ennemis tentaient une attaque à la torpille: celle-ci a échoué grâce au feu de nos unités et à une brillante contre-attaque exécutée par nos escadrilles d'avions torpilleurs. Une unité ennemie légère a été coulée; une autre a été sérieusement touchée par nos destroyers et a probablement coulé. Une grosse unité ennemie a été atteinte par nos grandes unités. Aucun de nos navires n'a été atteint, ni endommagé.

La nuit, l'ennemi s'est retiré en direction de ses bases et notre convoi a rallié au complet ses ports de destination en dépit des attaques ennemies.

La rencontre a eu lieu au nord du golfe de la Grande Syrte.

Au cours de l'attaque de nos escadrilles d'avions-torpilleurs, qui fut exécutée en étroite collaboration avec notre escadre navale, quatre avions ennemis ont été descendus. Un cinquième appareil, atteint par le feu d'un navire de guerre, s'est abattu en mer. Un de nos avions n'a pas rallié sa base.

Chronique régionale

Le couvre-feu des jours de Noël et du Nouvel An

Les heures de fermeture des établissements publics sont fixées à 1 heure du matin

La circulation sera permise jusqu'à 1 heure 30

Dans une ordonnance du 19 décembre 1941, le Generalleutnant *Niehoff, commandant militaire du* Nord de la France, a décidé pour cette région:

1° Dans les nuits du 24 au 25, du 25 au 26 décembre 1941, et du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942, les établissements publics (cafés, restaurants, etc...) peuvent rester ouverts jusqu'à une heure du matin.

2° Pendant les jours sus-mentionnés, la population civile peut rester en dehors de ses habitations jusqu'à 1 h. 30 du matin.

3° Cette ordonnance n'est pas valable pour la région de Dunkerque, Boulogne, Saint-Omer et Montreuil.

M. Chulliat est nommé secrétaire général du Nord

La carrière administrative réserve aux fonctionnaires les déplacements les plus imprévus. C'est ainsi que le dernier mouvement préfectoral enlève au Nord un secrétaire général courtois et affable: M. Pelletier, nommé sous-préfet de Beaune et ramène à la préfecture du Nord l'ancien chef de cabinet de M. Guillon, M. Christian Chulliat, actuellement sous-préfet de Lorient, nommé à l'un des postes de secrétaire général du Nord devenu vacant par l'élévation de M. Darrouy au rang de préfet délégué.

M. Pelletier, qui nous quitte, a débuté comme chef de cabinet du préfet de l'Ariège, puis successivement il occupa ces mêmes fonctions dans le Cantal, la Charente et l'Aisne. Il fut dans ce dernier poste nommé sur place sous-préfet. Secrétaire général du Doubs, puis sous-préfet de Dinan, il fut nommé, en septembre 1940, secrétaire général du Nord, chargé plus spécialement des questions administratives.

Nos vœux les plus sincères accompagnent M. Pelletier dans son nouveau poste.

M. Christian Chulliat, le nouveau secrétaire général du Nord, est né le 19 juillet 1900, à Chaumes (Seine-et-Marne). Ancien élève de l'Ecole des Sciences pratiques, diplômé d'études supérieures de sociologie, titulaire du certificat P. C. N. d'aptitude à l'agrégation de philosophie, M. Chulliat est docteur ès lettres.

Il débuta dans l'administration en 1925 et fut successivement chef de cabinet des préfets d'Ille-et-Vilaine, du Puy-de-Dôme, de Seine-et-Marne et de la Seine-Inférieure.

Secrétaire général d'Eure-et-Loir, le 9 avril 1929, puis sous-préfet de Redon en mai 1930, secrétaire général de l'Orne le 28 décembre 1931, il était mis à la disposition de M. Guillon, préfet du Nord, en qualité de directeur du cabinet, le 31 mars 1934.

Pendant quelques semaines en avril 1936, il fut un collaborateur précieux pour M. Carles, nouvellement nommé préfet du Nord. Depuis lors, M. Chulliat occupa les postes de sous-préfet de Pontivy et de Lorient, d'où il nous arrive.

M. Chulliat retrouvera, à son retour à Lille, de fidèles amitiés que son caractère serviable avait su nouer, lors de son premier séjour dans notre région. Il y a d'ailleurs laissé le souvenir d'un fonctionnaire d'une grande culture — celle-ci donnant un attrait tout particulier à sa conversation — et d'un homme d'une amabilité parfaite, réservant dans son cabinet, aux représentants de la presse l'accueil le plus aimable, sachant tempérer d'un sourire la rigueur d'une discrétion professionnelle.

C'est donc de toute sincérité que nous présentons à M. Chulliat nos souhaits les plus cordiaux de bienvenue, à l'occasion de son retour dans le Nord.

La ration de viande serait renforcée entre Noël et le jour de l'An

Les services du ravitaillement général ont tenu à faire un effort dans le dessein de renforcer la ration hebdomadaire de viande qui sera servie la semaine de Noël.

Des dispositions ont été prises pour que la répartition faite entre le 25 décembre et le 1er janvier apporte aux consommateurs l'heureuse surprise d'un petit supplément.

Ce supplément sera variable, suivant les disponibilités des divers centres d'abatage, mais on s'efforcera de le généraliser.

Les prix Cognacq-Jay

Les prix Cognacq-Jay et les prix de l'Académie française récompensant les familles nombreuses et intéressantes viennent d'être décernés.

Voici ceux qui concernent notre région:

Dotations de 20.000 francs. — M. Joseph Vanhove, fermier à Bierne (Nord); M. Georges Decomble, peintre à Lille.

Dotations de 8.000 francs. — MM. Marcel Debeuf, directeur d'usine, Linselles (Nord); Albert Demora, ouvrier d'usine, Pérenchies (Nord); Marcel Demulder, ouvrier graisseur, Lille (Nord)

Prix accordés par l'Académie française sur les fonds du Secours national (4.000 francs). — Louis Magras, tonnelier, Fives-Lille (Nord-; Emile d'Orgeville, comptable, Mouvaux (Nord-.

Avis aux fumeurs

L'administration des Contributions indirectes nous communique :

« En vue de l'établissement de la carte définitive de tabac qui entrera en vigueur le 1er janvier, les fumeurs qui ne l'auraient pas encore fait sont invités à retirer dans le débit où ils sont régulièrement inscrits la formule de demande de carte.

Cette formule sera remise complétée au même débit ; le client devra présenter en même temps sa carte d'alimentation et sa carte d'identité.

Faute de satisfaire en temps utile à ces prescriptions, le fumeur sera automatiquement radié de la liste des inscrits.

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel An aura lieu une distribution supplémentaire de deux lots : soit un paquet de tabac ou deux paquets de cigarettes. Ces produits seront délivrés dans chaque débit au cours de la dernière décade de décembre.

A cette occasion, il est rappelé que les prisonniers régulièrement inscrits ont droit aux mêmes prestations que les clients civils. »

Le dernier examen d'herboristerie a eu lieu vendredi à Lille

L'examen d'herboristerie a eu lieu à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, le 19 décembre. Cette session est la dernière, puisque les inscriptions à cet examen ne sont plus permises de par la loi du 11 septembre 1941.

Le jury était présidé par M. le professeur Dehay, assisté de MM. les professeurs Merville et Deblock.

Les six candidats qui se sont présentés étaient des élèves de l'Ecole régionale d'herboristerie de Lille. Tous les six ont été reçus. Ce sont : Mme Copin, Mlles Degaine, Flévez, Herent, Rousselle et M. Linet.

ROUBAIX

LUNDI 22 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui : saint Honorat ; demain : sainte Victoire.
Soleil : lever 9 h. 43 ; coucher 17 h. 54.
Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303.33.
Caisse d'épargne : fermée.
Goutte de lait : distribution de lait de 11 h. à 12 h.
Pharmacien de service de nuit : M. Torck, 416, rue de Tourcoing.

Trois Roubaisiens...

...au Stalag II A
Le premier à droite est M. MARCEL LEFORT, demeurant 237, boulevard de Fourmies.

L'île au Trésor

Le progrès a tué l'aventure, du moins telle que nous l'avons rêvée, enfant, entre « Robinson Crusoé » et le « Dernier des Mohicans ». Que de bouquins soumis à nos jeunes imaginations où « l'île au trésor » brillait à nos yeux d'un éclat fiévreux.

Il n'est plus d'île au trésor.

Ou plutôt, il en existe encore une, mais une seule : c'est l'île de Trista da Cunha, au S.O. de Sainte-Hélène, presque à mi-chemin entre l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Aucun bateau n'y fait escale, si ce n'est par accident. Deux cents habitants vivent sur ce morceau de terre jeté dans l'immensité ce sont des descendants de naufragés ou de « frères de la côte » et qui demeurent isolés du monde.

Il n'y a ni gaz, ni électricité dans leurs demeures et aucun poste de radio ; ils sont donc complètement ignorants des événements qui peuvent bouleverser la planète.

On les envie un peu, ces Tristandacunhiens qui n'ont jamais vu d'avion, de char et de croiseur. Voilà pourquoi leur île demeure à nos yeux l'île au trésor, un trésor dont ils ne connaissent pas la valeur puisqu'il est fait de leur ignorance et de leur éloignement.

Peut-être aussi, vaguement inquiets, préfèrent-ils ne rien savoir du tout.

Ce en quoi ils ont parfaitement raison et ils atteindront la sagesse de ce vieux naufragé trouvé dans l'unique hutte d'un îlot perdu et à qui l'on demandait :

— Que faites-vous ici ?
— Je suis venu pour oublier.
— Oublier quoi ?
— ...J'ai oublié...

L'BOURLEUX.

Mort de M. le chanoine Thamiry, professeur honoraire à la Faculté de théologie de Lille

Notre clergé vient d'être douloureusement frappé par la mort de notre concitoyen, M. le chanoine Thamiry, professeur honoraire à la Faculté de Théologie, chanoine honoraire des diocèses de Cambrai et de Lille, décédé vendredi, à l'âge de 70 ans, à la Maison Notre-Dame - des - Anges, 56, façade de l'Esplanade, à Lille, maison dont il était l'aumônier.

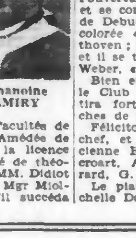

Le chanoine THAMIRY

M. le chanoine Thamiry était une des personnalités les plus marquantes du corps professoral de nos Facultés libres.

Né à Roubaix en 1871, après de bonnes humanités faites au Petit Séminaire d'Hazebrouck, il avait poursuivi ses études supérieures au Séminaire Académique et aux Facultés de lettres et de théologie. M. Amédée de Margerie l'avait préparé à la licence en philosophie. A la Faculté de théologie il eut comme maîtres MM. Didiot et Pannier, Mgr Quilliet et Mgr Mioliet. C'est à ce dernier qu'il succéda comme professeur de philosophie, puis de théologie morale, après un stage de quelques années comme professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires à Roubaix.

Il conquit successivement le doctorat en théologie et le doctorat ès lettres. Pour le premier, il avait présenté une thèse d'actualité sur les « Deux aspects de l'immanence ». Pour le second, une thèse corrélative sur l'« Influence », qu'il soutint à Aix devant M. M. Blondel et une autre sur « l'Apologétique de Saint-François de Sales ».

Il avait publié aussi chez Blond et Gay deux petits ouvrages très bien écrits sur la « Morale fondamentale » et la « Morale individuelle ».

Une maladie pénible l'avait contraint, il y a deux ans, de quitter l'enseignement. Il ajouta ainsi la patience à tous ses autres mérites. Il laisse après lui de vifs regrets, et nous prions sa famille et ses confrères d'agréer l'expression de nos condoléances émues.

Ses funérailles auront lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-André, à Lille.

Les tickets de janvier seront distribués à partir de vendredi prochain

La distribution des tickets, valables du 1er au 31 janvier 1942, aura lieu à partir de vendredi prochain, dans la salle Henri-Wattremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, dans l'ordre suivant :

Vendredi 26 : Matin, N° 1 à 4.000; soir, N° 4.001 à 8.000.
Samedi 27: Matin, N° 8.001 à 12.000; soir, N° 12.001 à 16.000.
Lundi 29 : Matin, N° 16.001 à 20.000; soir, N° 20.001 à 24.000.
Mardi 30: Matin, N° 24.001 à 28.000; soir, N° 28.001 à 32.000.
Mercredi 31 : Matin, N° 32.001 à 36.000; soir, N° 36.001 à la fin.

Les tickets supplémentaires de pain, de farine alimentaire et sucre pour les futures mamans, le pain supplémentaire pour les prisonniers de guerre libérés, et le sucre et le savon pour les enfants, seront distribués en même temps et dans le même ordre.

Des cartes de chocolat, valables trois mois, seront distribuées aux ayants droit: les enfants de 3 à 6 ans, et les « plus de 70 ans » (125 grammes par mois), les adolescents de 6 à 20 ans (250 grammes par mois).

Les coupons supplémentaires de charbon pour les enfants jusque deux ans seront délivrés en même temps.

D'autre part, les cartes de rationnement de pommes de terre seront délivrées aux consommateurs ayant choisi cette forme de ravitaillement.

Les nouvelles cartes de lait et les tickets d'aliments spéciaux, valables pour le premier trimestre 1942, ne seront distribués que dans la semaine du 5 au 11 janvier.

Se munir de la carte d'alimentation et de la carte de pointage.

Les guichets de remise de bons d'achat et de demandes d'habillement et de chaussures seront fermés du 26 au 31 décembre. Les bons prévus pour cette date sont reportés aux 5, 7 et 9 janvier 1942.

Ajoutons que les feuilles de tickets de savon à barbe, strictement réservées aux consommateurs du sexe masculin âgés de 17 ans au moins, seront également délivrées avec les autres tickets et dans le même ordre.

LA SAINTE-CÉCILE

A l'Orphéon des anciens combattants

Notre populaire orphéon des Anciens combattants a donné dimanche, en l'église Notre-Dame, au cours de la messe de 11 h. 30, son audition de Sainte-Cécile.

M. Fernand Hochin, son distingué directeur, avait mis au point un fort beau programme.

Le « Kyrie » et « Agnus Dei » de Saintis, donnèrent à nos « anciens » l'occasion de faire valoir leur belle homogénéité, et aussi un louable souci des nuances.

On interpréta aussi le « Sanctus » de notre concitoyen M. Clovis Lequenne, œuvre d'une fort belle venue et d'une incontestable valeur chorale.

L'audition se termina brillamment par le fameux final de la « Chanson des vagues », de Riga, qui fut enlevé avec une maîtrise remarquable.

Félicitons comme il convient tous les chanteurs, leur chef, et accordons aussi une mention plus qu'honorable aux solistes, MM. Benjamin Hennebelle et Clovis Lequenne, qui firent valoir, l'un son riche organe de ténor, l'autre sa belle voix de baryton.

Au Club symphonique de l'Epeule

La benjamine — croyons-nous — de nos sociétés, le Club symphonique de l'Epeule, n'a pas manqué, elle non plus, de célébrer Sainte-Cécile par une audition qui fut donnée dimanche, à la messe de 11 h., en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Entre autres particularités, cette phalange est dirigée par une femme, Mme Caron-Delourme.

Le programme était à la fois copieux et éclectique. Il commença par l'ouverture de « Martha », de Flotow, et se continua par le « Notre Père », de Debucher, puis par la belle et si colorée « Romance en fa » de Beethoven ; l' « O Salutaris », de Franck, et il se termina par une ouverture de Weber, « Le Freischütz ».

Bien en main, homogène et solide, le Club symphonique de l'Epeule se tira fort honorablement des embûches de ce programme.

Félicitons donc cette phalange, son chef, et aussi les solistes, Mlle Lucienne Hermant, et MM. Roger Lescroart, André Gilloteaux, Louis Gérard, G. Allyns et T. Ridelle.

Le piano était tenu par Mlle Rachelle Dancheux.

Dans la voirie

Un projet de fixation des alignements et de classement de l'avenue Henri-Briet. — Une enquête est ouverte sur le projet de fixation des alignements et de classement dans la voirie urbaine de l'avenue Henri-Briet.

Le projet, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie de Roubaix, rue du Maréchal-Foch, deuxième étage, bureau 22, du 23 décembre 1941 au 1er janvier 1942 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

...Et une cession par l'Office départemental d'habitations à bon marché de deux parcelles de terrain situées boulevard de Fourmies. — D'autre part, une enquête est ouverte sur le projet d'aliénation, par l'Office départemental d'habitations à bon marché, au profit de MM. Lernould et Cayssel, de deux parcelles de terrain sises boulevard de Fourmies.

Le projet ci-dessus visé, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie, deuxième étage, bureau 22, pendant huit jours, du 22 au 29 décembre 1941 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Les concessions échues au cimetière

Les terrains du cimetière communal concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er janvier, vont être repris par la Ville.

En conséquence, les concessionnaires sont avisés d'avoir à se présenter avant le 1er février 1942, munis de pièces d'identité, au bureau du conservateur du cimetière afin de l'informer de la suite qu'ils comptent donner à leur concession et, en cas de non renouvellement, recevoir les instructions relatives au retrait des monuments funéraires.

La ville de Roubaix disposera des monuments funéraires non enlevés ou emmagasinés depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er février 2942.

Avis aux jardiniers

Il est rappelé aux personnes qui ont obtenu un bon d'approvisionnement de plants de pommes de terre qu'elles peuvent les déposer à l'une des maisons ci-dessous : Dupire-Maertens, rue de Lannoy, 282 ; Lecomte, place de la Liberté; Leveau, 157, Grand'Rue; Prevost-Legrand, 28, rue Jean-Goujon.

Les membres des sociétés des jardins municipaux et des jardins populaires les remettront au siège de leur société.

Une mère de sept enfants utilisait de faux tickets de pain

La Sûreté a appréhendé Mme Adeline Eeman, âgée de 51 ans, domiciliée 5, rue Luchet d'Antoing, à Tournai qui, utilisant de faux tickets de pain, avait cherché à se faire délivrer des biscuits dans une boulangerie de la ville.

Interrogée sur la provenance de ces tickets, Mme Eeman a déclaré les avoir achetés en Belgique, au prix de 125 fr. la feuille.

En raison de ses charges de famille elle a été laissée en liberté provisoire, mais un rapport, rédigé à sa charge, a été transmis au Parquet.

Du blé qui restera chez nous

La Sûreté, au cours d'une enquête sur le marché noir, a saisi samedi un petit stock se composant de 350 kilos de blé, entreposé chez M. Florimond Bracaval, 31 ans, domicilié 38, rue d'Ath.

Ce blé, selon toute évidence, était destiné à être exporté en Belgique.

Le précieux grain a été saisi et le délinquant a été traduit devant M. le receveur des contributions indirectes, ou il a transigé.

LE VOL QUOTIDIEN. — Mlle Germaine Dewitte, 20 ans, ménagère, 43, rue Rémy-Cogghe, cour Desrousseaux, a déposé une plainte pour vol de son vélo, qu'un habile « bécanier » lui a enlevé devant une épicerie, où elle était entrée.

CROIX

La distribution de colis de Noël aux prisonniers de guerre

Les familles des prisonniers de guerre pourront se présenter au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès, dans l'ordre suivant :

Lundi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30, pour les prisonniers dont les noms commencent par les lettres A à M inclus ; mardi, aux mêmes heures, pour les lettres N à la fin.

Le colis étant important, les familles voudront bien apporter des emballages en conséquence. Se munir de la carte délivrée par le Comité d'entr'aide et de l'étiquette-adresse. En outre, les emballages en carton qui renferment le sucre devant être rendus au grossiste, les familles voudront bien apporter des sachets pour y mettre le sucre.

Une femme touchait indûment les cartes de ravitaillement de son fils

En mai dernier, Aimé Sénépart, âgé de 19 ans, partait travailler à l'étranger. Sa mère, Marie Lecocq, 56 ans, femme de ménage, demeurant rue de Colmar, fort Boulanger, 10, reporta à cette époque les tickets de ravitaillement non utilisés par son fils.

Celui-ci revint à Croix le 2 août, mais repartit de nouveau le 28 septembre. Cette fois-ci, Marie Lecocq trouva habile de ne pas rendre à la Mairie les tickets périmés de son fils et elle porta ... [sic] portée en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le 30 novembre dernier, celle-ci avait déjà tenté de mettre fin à ses jours, de la même façon.

Disparition

Le jeune Gaston Declercq, 14 ans, domicilié chez ses parents, 16, rue de Fontenelle, a quitté le domicile de ces derniers vendredi vers 16 heures et n'y est pas reparu. Voici son signalement : taille 1 m. 50; assez forte corpulence, cicatrice à droite du cou, vêtu d'une veste en toile noire, d'un pantalon en toile bleu, d'une chemise blanche, coiffé d'un béret basque marron et chaussé de galoches.

Communiqués de la Préfecture

Le prix du beurre

Par arrêté préfectoral le prix des beurres de laiterie et beurres fermiers est fixé à 47 francs.

Le ravitaillement en lait

M. Carles, préfet régional, vient de prendre l'arrêté suivant :

Les maires des communes sont tenus d'affecter eux-mêmes les cartes de lait de leurs ayants-droit aux producteurs crémiers ou détaillants habilités à cet effet, et titulaires des cartes professionnelles de catégories A et F délivrées par le Comité de gestion laitier, au prorata du disponible en lait de ces divers fournisseurs. Ceux-ci sont tenus d'indiquer aux mairies les quantités de lait dont ils disposent.

Dans tous les cas, les cartes de lait devront être en la possession des producteurs ou détaillants habilités qui devront en tenir registre à la disposition de tous agents de contrôle. Seul, le talon N° 1 de la carte de lait restera en possession de l'ayant-droit.

Les producteurs et détaillants en lait, habilités devront posséder un registre ou seront portés, par catégorie de cartes, les nom, adresse, numéro d'ordre et numéro de la carte d'alimentation des bénéficiaires de cartes de lait inscrits chez eux. Ce registre devra être tenu à jour et correspondre exactement à la cartothèque.

Tous les crémiers et détaillants en lait qui ne pourront justifier d'une quantité de lait vendue à la carte au moins égale à 80 % de la quantité de lait totale dont ils disposent, seront considérés comme en infraction aux lois et règlements relatifs au ravitaillement.

Le talon N° 2 de la carte de lait entier destinée au fournisseur de lait, devra être détaché par le détaillant et remis par lui à son fournisseur. Celui-ci n'est en droit de remettre à un détaillant une quantité quelconque de lait que moyennant remise d'une contre-partie de talons N° 2 équivalente en quantité. Toutefois, pour couvrir les freintes à la distribution et les aléas, la fourniture de lait entier aux détaillants devra être supérieure en quantité, de 10 % au minimum et 20 % au maximum, à la quantité de lait exprimée par les cartes.

Si le détaillant est en même temps producteur, il devra conserver par devers lui la carte de lait et le talon N° 2 de la carte, non détaché de celle-ci.

Le transfert des cartes de lait d'un fournisseur à un autre, n'est autorisé qu'en cas de changement de domicile de l'ayant-droit.

LILLE

Une tentative de suicide

Vendredi, vers 19 heures, Mme Clotilde Devos, 57 ans, 64, boulevard de la Liberté, a tenté de se suicider en se jetant dans la Deûle, façade de l'Esplanade.

Heureusement, MM. Arthur Goudallier, 10, rue Auguste-Delecourt, et Crombet, 5, rue du Midi, tous deux habitant Lambersart, avaient aperçu le geste de la désespérée.

Ils se portèrent à son secours, et après quelques minutes d'efforts parvinrent à la retirer de l'eau. Après avoir reçu les premiers soins dans un café voisin, Mme Devos a été transportée en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le 30 novembre dernier, celle-ci avait déjà tenté de mettre fin à ses jours, de la même façon.

NORD

Madame l'amirale Platon a visité Dunkerque

Samedi soir est arrivée à Dunkerque, Madame l'amirale Platon, l'épouse distinguée du ministre des colonies.

Elle était accompagnée du capitaine de corvette Chaix, chef du secrétariat particulier de l'amiral Platon et de l'enseigne de vaisseau Chatelle, conservateur du Musée maritime de Paris.

Les visiteurs furent reçus par Mme et M. Benedetti, sous-préfet ; par la délégation spéciale et par les maires de la banlieue.

Ils ont tenu à se rendre au chevet des malades à l'hôpital, ainsi qu'auprès des familles de marins et de celles éprouvées par les bombardements.

M. Carles, préfet régional, est venu les saluer à Dunkerque.

Le beau geste d'un restaurateur d'Hazebrouck

A l'occasion de la réouverture de l'hôtel-restaurant Gambrinus, rue Nationale, à Hazebrouck, le nouveau propriétaire, M. Gaston Gérard, conviera cent enfants choisis parmi les familles les plus pauvres de la ville, à un copieux repas, le jour de l'an.